

## Quelques données chiffrées (2012)

Source [www.ega-pro.fr](http://www.ega-pro.fr)

### Parité

Parlement : 20% de femmes (1 sur 5) contre 45,8% au parlement européen

17<sup>e</sup> position en Europe

Conseils régionaux : 48% mais seulement 14% de femmes maires

Loi du 31 janvier 2007 impose la parité dans les exécutifs des conseils municipaux et régionaux

Loi 2000-493 sur la parité du 6 juin 2000 dans les listes électorales

### Emploi

Les femmes représentent 48 % de la population active. Leur taux d'activité est de 64,9% contre 62,1 taux moyen en Europe. Leur taux d'emploi est de 60% contre 68,1 pour les hommes. Le taux d'emploi HF en France est de 63,6% contre 65,9% en Europe.

L'objectif européen 2020 est un taux d'emploi féminin de 75%.

### Rémunérations

L'écart des salaires net annuels se creuse depuis 2010 pour 3 raisons :

- L'augmentation du temps partiel des femmes
- Différences grandissantes des salaires des cadres
- Un plus grand nombre de petits salaires féminins

L'écart salarial tous temps confondus est de 27% dont :

- 17% liés aux différences de secteurs professionnels
- 27% liés aux inégalités de temps de travail
- 9% injustifiés

80% des SMICARDS sont des femmes

Revenus des retraites : elles représentent 53% des revenus des hommes soit 879€ contre 1657€

### Autres

20% des emplois à temps partiel sont occupés par un homme

Les femmes représentent 17% des dirigeants d'entreprises et 35% des élus des CE

Une majorité des femmes se concentrent sur 12 familles professionnelles sur 87 (INSEE)

Elles consacrent en moyennes 4h/jour au travail domestique contre 2h pour les hommes.